



UN1TÉ



FIN DE MISSION ET DÉLAI DE ROUTE

UN1TÉ OBTIENT le respect de la règle et la clarification du dispositif de fin de mission



VACATION DE JOUR

→ Je libère ma chambre le lendemain de ma dernière vacation



VACATION DE NUIT

- Je termine ma vacation à 8h le matin,
- Je suis de descente de nuit,
- Je dispose de ma chambre jusqu'au lendemain

Dans tous les cas, les retours (délais de route) ne se feront QU'À L'ISSUE DU TEMPS DE REPOS JOURNALIER.

Pour UN1TÉ, pas question de négliger le droit des collègues !